

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 7 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

AGRICULTURE

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SAUMON

M. Coon

L'hon. M. Herron

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

AGRICULTURE

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

AGRICULTURE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bon après-midi.

[Traduction]

Le gouvernement Holt, en annonçant l'élimination des services vétérinaires provinciaux et du laboratoire vétérinaire provincial, pour une économie qui équivaut à une erreur d'arrondi dans le budget du gouvernement, a semé le chaos chez les agriculteurs, qui sont au coeur de la production alimentaire dans notre province — tout cela pour éviter le manque à gagner de 4 millions de dollars causé par un programme essentiel au maintien de la sécurité alimentaire dans la province.

Le gouvernement a accordé à Agropur 2,4 millions de dollars afin que la compagnie élimine 60 emplois à Sussex et a accordé au ministère du Tourisme 1,6 million pour un partenariat avec les Blue Jays de Toronto qui vise la publicité sur des chandails. À eux seuls, les éléments mentionnés totalisent 4 millions de dollars. À cela s'ajoute les 15 millions de dollars prévus dans les postes budgétaires pour l'infrastructure stratégique de la SDR, du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et de Gouvernement général. Le tout équivaut à une somme de 19 millions de dollars, laquelle pourrait financer le programme pour les cinq prochaines années. Les agriculteurs se sont même engagés à faire du programme un modèle de recouvrement des frais, de sorte qu'il n'y aurait plus de déficit. Pourquoi la première ministre continue-t-elle à s'en prendre aux régions rurales du Nouveau-Brunswick et à nos agriculteurs?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement reconnaît, comme l'ont mentionné certains des parlementaires d'en face aujourd'hui, que nous avons un défi à relever en ce qui concerne nos services vétérinaires. Nous ne sommes pas seuls. Toutes les provinces du pays éprouvent des difficultés à recruter du personnel vétérinaire et à assurer l'accès aux soins.

Nous avons de formidables vétérinaires dans la province, tant au sein du système public qu'au sein du système privé. Ils veulent veiller à ce que les animaux dans la province soient entre de bonnes mains, que les laboratoires et les systèmes soient en place pour diagnostiquer les maladies animales et que nous ayons un approvisionnement alimentaire sécuritaire pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement est conscient des problèmes liés aux services insoutenables que nous avons — non seulement ils ne sont pas rentables, mais de nouveaux clients ne peuvent même pas être pris en charge. Cela fait plus de deux ans que le système n'est plus en mesure de le faire. Nous sommes déterminés à apporter des changements afin de mettre en place un système viable, assorti d'un modèle de dotation viable, qui permettra de fournir à nos animaux les meilleurs soins possibles.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, en guise de petit rappel, je dirais que des laboratoires et des systèmes existent déjà. Le gouvernement Holt a indiqué vouloir privatiser les services de laboratoire vétérinaire provinciaux, mais il a retenu les services du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (CRP), une société de la Couronne, pour mener une étude de faisabilité concernant la possibilité de transférer les services. Les transférer où, demandez-vous? Ils seront potentiellement transférés au CRP. Donc, le gouvernement actuel veut transférer un service, qui relève actuellement d'un ministère provincial, à une société de la Couronne provinciale. La première ministre peut-elle expliquer à la population de la province, aux agriculteurs de notre province et aux agriculteurs présents aujourd'hui à la Chambre si elle considère qu'il s'agit d'une privatisation? La première ministre peut-elle également nous indiquer le coût de l'étude de faisabilité? Un contrat a-t-il déjà été conclu avec le CRP? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, je tiens d'abord à saluer le groupe de personnes dans les tribunes, soit tous les agriculteurs et les autres parties prenantes. L'ancien premier ministre Alward a visité mon exploitation agricole il y a quelque temps, lorsqu'il était premier ministre, et nous avons beaucoup collaboré depuis ce temps-là.

Madame la présidente, pour être clair, le laboratoire ne fermera pas. Tout changement à la prestation des services de laboratoire sera déterminé une fois l'étude terminée. Aucun résultat n'a été déterminé d'avance. L'étude de faisabilité vise à évaluer les capacités et les possibilités qu'aurait le Conseil de la recherche et de la productivité de fournir des services de laboratoire. Le CRP fournit déjà des services liés à l'eau, à l'aquaculture et au lait de consommation.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je laisserai la réponse parler d'elle-même. Le coût de l'étude de faisabilité est important, Madame la présidente. Dans le rapport annuel de 2024-2025 du CRP, nous constatons que ce dernier a enregistré un manque à gagner de 1,65 million de dollars. L'étude de faisabilité, peu importe la somme versée par le gouvernement Holt, améliore les résultats financiers du CRP. Rappelez-vous que le problème de fond — selon le gouvernement — est que les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

services de laboratoire vétérinaire coûtent trop cher et ont accusé un manque à gagner. Ainsi, la première ministre essaie de transférer un programme qui accuse un manque à gagner à une autre entité provinciale qui accuse aussi un manque à gagner. La première ministre aurait-elle l'obligeance d'indiquer à tout le monde ici aujourd'hui que c'est bel et bien le cas?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. L'étude de faisabilité visant le laboratoire est menée par le ministère et tire parti de l'expertise fournie par des membres clés du personnel qui participent aux activités quotidiennes, notamment la vétérinaire en chef du Nouveau-Brunswick. Pour être clair, Madame la présidente, je souligne que le laboratoire ne fermera pas ses portes.

Toute modification de la prestation des services de laboratoire sera déterminée selon les résultats de l'étude. Il n'y a aucune conclusion prédéterminée, Madame la présidente. L'étude de faisabilité vise à évaluer les capacités du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et à déterminer si le conseil peut dispenser des services de laboratoire. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Il n'y a manifestement pas eu de réponse concernant les coûts de l'étude, Madame la présidente.

[Traduction]

Au Nouveau-Brunswick, nous disposons d'un service provincial de laboratoire vétérinaire dirigé par des professionnels hautement qualifiés, très instruits et hautement spécialisés dans leur domaine d'expertise. Pourtant, dans une entrevue accordée le 30 avril, la première ministre a dit : Nous ne sommes pas des experts dans la gestion de laboratoires ; nous pensons donc pouvoir obtenir de meilleurs services ailleurs. Encore une fois, la première ministre est mal informée et n'est pas au courant de ce qui se passe. Le laboratoire provincial existe depuis plus de 80 ans, Madame la présidente, et les personnes qui y travaillent sont des professionnels. La première ministre remet-elle réellement en question l'expertise des gens qui travaillent dans un environnement de laboratoire dont elle ne connaît absolument rien? A-t-elle même consulté les agriculteurs afin de connaître leur expérience à l'égard des services fournis par ces professionnels hautement qualifiés? L'histoire nous démontre que non. Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Madame la présidente, l'étude de faisabilité concernant le laboratoire est menée par les ministères responsables et bénéficie de l'expertise de membres clés du personnel qui y travaillent depuis de nombreuses années et qui participent aux activités quotidiennes, y compris notre chef des services vétérinaires. Je le répète clairement, Madame la présidente, le laboratoire ne sera pas fermé. Toute décision concernant l'avenir de la prestation des services de laboratoire sera prise une fois l'étude terminée. Aucun résultat n'a été déterminé d'avance. L'étude de faisabilité vise à évaluer la capacité du Conseil de la recherche et de la productivité, ainsi que les possibilités qui s'offrent à lui, d'assurer la prestation de services de laboratoire, comme il le fait déjà dans les domaines de l'eau, de l'aquaculture et du lait de consommation. L'étude de faisabilité sur le service de laboratoire est menée par notre ministère, qui possède l'expertise nécessaire, et nous sommes convaincus qu'il mènera ce travail à bien. Toutefois, Madame la présidente, aucun résultat n'a été déterminé d'avance.

[Original]

Merci.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je peux vous dire, Madame la présidente, que si le gouvernement continue dans la même voie, un résultat sera déterminé d'avance, et ce sera la perte de notre sécurité alimentaire et de notre capacité à assurer la salubrité des aliments. Notre laboratoire provincial est dirigé par des experts, peu importe ce qu'en dit la première ministre. Nous comptons quatre technologistes médicaux agréés et deux pathologistes vétérinaires. Ce sont des professionnels recherchés partout au pays. Si nous les perdons, nous ne les récupérerons pas. Leur expertise est extrêmement rare. Alors, de qui exactement la première ministre pense-t-elle pouvoir obtenir un meilleur service, si ce n'est des personnes en question? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Peu importe les changements dans la prestation des services, la certification demeurera la même.

L'étude de faisabilité vise à évaluer les capacités du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et à déterminer si le conseil peut dispenser des services de laboratoire. Au sein du conseil, il y a déjà des experts en la matière qui fournissent actuellement des services en ce qui a trait à la qualité de l'eau. Tout le monde a déjà pris l'habitude d'envoyer des échantillons d'eau au CRP, Madame la présidente. Il en va

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de même pour ce qui est de l'aquaculture et du lait pour la consommation dans le secteur agricole, Madame la présidente.

Alors, l'étude de faisabilité visant le laboratoire est menée par le ministère et tire parti de l'expertise fournie par des membres clés du personnel qui participent aux activités quotidiennes, y compris notre vétérinaire en chef, Madame la présidente. Merci.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, permettez-moi d'expliquer la situation à la première ministre et à son ministre. Le CRP est un laboratoire d'analyse, alors que le laboratoire vétérinaire provincial est un laboratoire de diagnostic. Ce sont deux laboratoires complètement différents. Le travail de diagnostic va bien au-delà de l'analyse. Le personnel du laboratoire vétérinaire du Nouveau-Brunswick comprend quatre technologistes de laboratoire médical et deux pathologistes vétérinaires hautement qualifiés pour le travail qu'ils accomplissent, et toutes les autres provinces du pays les recruteraient sans hésiter. Un échantillon pathologique n'est pas un échantillon de sol, et les technologistes hautement qualifiés sont indispensables pour prévoir l'épidémiologie et formuler des recommandations sur la gestion des maladies et de la propagation. La première ministre croit-elle toujours que les services peuvent être simplement transférés à un laboratoire du CRP ou à un fournisseur privé? Ah, d'ailleurs, puisque la première ministre ne le sait pas, les agréments sont détenus par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et reconnus par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ; ils ne sont donc pas transférables. Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Encore une fois, Madame la présidente, nous ne déterminons rien d'avance. L'étude déterminera si tous les agréments sont transférables. L'ACIA a un rôle à jouer, tout comme notre vétérinaire en chef, qui restera en poste pour veiller à ce que les maladies soient dépistées et traitées. Pour être clair, le laboratoire ne fermera pas. Tout changement concernant la prestation des services de laboratoire sera déterminé une fois l'étude terminée. Nous ne pouvons pas prédire ce qui se passera, mais nous veillerons à examiner tous les aspects afin d'assurer la continuité du service sans interruption. Il n'y a pas de résultat prédéterminé, Madame la présidente. L'objectif est d'évaluer la capacité du Conseil de la recherche et de la productivité à fournir des services de laboratoire, ainsi que les possibilités qui s'y rattachent.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Comme d'habitude, le gouvernement Holt a adopté la stratégie consistant à agir avant de réfléchir. Pour donner l'impression d'être de bons gestionnaires financiers, les parlementaires du gouvernement ont fait des économies de bouts de chandelles. Si le laboratoire venait à fermer ses portes sans être remplacé, le Nouveau-Brunswick serait la seule province du pays à ne pas disposer d'un laboratoire vétérinaire. Voici les propos qu'a tenus un vétérinaire de la province lors d'une entrevue :

« Nos agréments ne sont pas transférables automatiquement à une autre entité », a-t-il dit. « Les entités concernées devront donc recommencer tout le processus de demande, les tests et tout le reste ». [Traduction.]

L'article poursuit en indiquant :

il n'est pas certain que l'Agence canadienne d'inspection des aliments « accepterait » une nouvelle demande avant la fermeture du laboratoire provincial, ce qui entraînerait une interruption de service pour la province. [Traduction.]

Dans le même article, on cite une vétérinaire provinciale de longue date qui indique :

« Trois ans, ce n'est rien. Les agréments en question peuvent prendre plus de temps, et rien ne garantit leur obtention ». [Traduction.]

La première ministre a garanti qu'il n'y aurait aucune interruption de service. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, la première ministre maintient-elle toujours son évaluation?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Il y a différents modèles dans l'ensemble du pays, notamment au sein des universités. Il n'y a pas un seul modèle. Voilà pourquoi l'étude de faisabilité visant le laboratoire est menée par le ministère, et une expertise est fournie par les membres clés du personnel qui participent aux activités quotidiennes, y compris notre vétérinaire en chef, qui doit assurer la continuité et la certification. Voilà l'objectif de l'étude de faisabilité, Madame la présidente.

Nous pourrions aussi évaluer les capacités du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et la possibilité que ce dernier dispense des services de laboratoire,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

comme il le fait déjà pour ce qui est de l'eau, du secteur de l'aquaculture et du lait de consommation, Madame la présidente.

Je tiens à préciser encore une fois que le laboratoire ne fermera pas ses portes. Toute modification de la prestation des services de laboratoire sera déterminée selon les résultats de l'étude. Il n'y a pas de conclusion prédéterminée, Madame la présidente. Merci.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. La gestion des maladies est une fonction principale des services de laboratoire vétérinaire de la province. Les vétérinaires qui prélèvent des échantillons sur les animaux et les envoient au laboratoire provincial peuvent rapidement détecter la maladie ou l'agent pathogène qui les affecte et l'enrayer efficacement, ce qui préserve la santé des animaux et de tous les animaux avec lesquels ils interagissent.

Il y a deux semaines, un article a été publié qui mentionnait un cas de rage à St. Stephen. Nous savons tous à quel point la rage est contagieuse, et pas seulement entre animaux. Elle peut se transmettre aux humains et est mortelle si elle n'est pas détectée rapidement.

Compte tenu de ce que nous savons de la question précédente, à savoir qu'il y aura une interruption des services si l'on n'arrête pas le gouvernement Holt, la première ministre expliquerait-elle le plan d'urgence en cas d'éclosion de maladie dans les troupeaux, alors qu'il n'y aurait plus de laboratoire accessible au public pour diagnostiquer rapidement la maladie, en raison de cette interruption causée par le gouvernement? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Merci, Madame la présidente. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) demeurera en fonction. La vétérinaire en chef demeurera en fonction. Il leur incombe de veiller à ce que les maladies, comme la rage, soient surveillées et traitées. Chaque vétérinaire, qu'il exerce dans le secteur privé ou public, a la responsabilité de déclarer toute maladie transmissible. Le travail se poursuivra.

Soyons clairs : Le laboratoire ne fermera pas. Le laboratoire ne fermera pas. Tout changement concernant la prestation des services de laboratoire sera déterminé une fois l'étude terminée. Nous ne pouvons pas en prédéterminer les résultats, Madame la présidente. L'étude vise également à évaluer les capacités ainsi que les possibilités du Conseil de la recherche et de la productivité à fournir des services de laboratoire. Le CRP

Questions orales

fournit actuellement des services dans les domaines liés à l'eau, à l'aquaculture et au lait ; il connaît donc bien le travail à ce sujet, puisqu'il l'a effectué déjà. Le travail se poursuivra, Madame la présidente.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

J'aimerais poser la question suivante à la première ministre : Que pense Santé publique de la situation actuelle? A-t-elle été consultée au sujet de la décision? Les données qu'elle a fournies ont-elles été prises en compte dans votre processus décisionnel fondé sur des données probantes? L'une des fonctions de Santé publique est la lutte contre les maladies transmissibles, c'est-à-dire la surveillance et la gestion des épidémies de maladies infectieuses pour protéger la santé publique. Les zoonoses sont des maladies transmissibles de l'animal à l'humain et causées par divers agents pathogènes, notamment des bactéries, des virus, des parasites et des champignons. Ces maladies représentent un grave problème de santé publique, car environ 61 % des maladies humaines émergentes sont des zoonoses. La première ministre est-elle consciente des répercussions potentielles que les zoonoses pourraient avoir sur le système de santé publique? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Encore une fois, Madame la présidente, le rôle de l'ACIA est toujours le même, et il ne changera pas. La fonction de vétérinaire en chef de la province demeurera la même. Cette personne sera là pour s'assurer du signalement de toute maladie transmissible.

Tous les vétérinaires, qu'ils travaillent au sein du secteur privé ou du secteur public, ont l'obligation de signaler tout cas présumé d'une maladie transmissible. Cela ne changera pas, Madame la présidente. Le tout se poursuivra.

Ainsi, grâce à l'expertise des gens dont nous assurons le maintien en poste et à l'étude de faisabilité, nous déterminerons si le transfert des services peut être fait de façon harmonieuse. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je suis désolé, Madame la présidente. J'ai dû manquer quelque chose, car la question portait sur la Santé publique.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La première ministre a manifestement perdu l'appui de son caucus à cet égard. Le ministre des Ressources naturelles a déclaré ce qui suit :

Il s'agit d'une économie de 4 millions de dollars sur un déficit de 1,4 milliard de dollars. Voilà qui est très peu et qui va causer beaucoup de difficultés. [Traduction.]

Le ministre a aussi dit qu'aucune décision définitive n'avait été prise. Ses propos vont directement à l'encontre de ceux du ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, qui a dit que l'affaire était réglée.

La première ministre dit qu'elle fonde toutes les décisions sur des données et un processus décisionnel fondés sur des données probantes. Comment se fait-il que le ministre des Ressources naturelles dispose de données et d'une évaluation reposant sur des données probantes différentes de celle de la première ministre et du ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches? Quelles données et quel processus décisionnel guident le gouvernement actuel? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, nous devons être clairs. À titre de ministre de l'Agriculture, je peux dire que les services vétérinaires feront l'objet d'une transition dès le 31 mars 2027. Le ministère demeure déterminé à faire régulièrement des mises au point et travaillera avec toutes les parties prenantes de l'industrie qui participeront aux discussions. Nous comprenons que le changement prévu est difficile. Toutefois, nous favorisons la poursuite d'un dialogue productif en vue de soutenir un modèle de services vétérinaires viable pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick, un système semblable à ceux du reste du Canada, à l'exception, peut-être, de celui de Terre-Neuve. Ce n'est pas du nouveau, Madame la présidente. Nous ne faisons qu'adopter un modèle plus viable, adapté et souple pour nos agriculteurs et producteurs alimentaires.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

SAUMON

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Le saumon sauvage de la baie de Fundy est gravement menacé, un peu comme les agriculteurs de notre province doivent eux-mêmes se sentir. La seule chose qui empêche la disparition du saumon de la baie de Fundy, c'est la banque de gènes de l'écloserie de Mactaquac, que le ministère des Pêches et des Océans (MPO) prévoit fermer. Madame la présidente, la seule chose qui empêche la disparition d'exploitations agricoles, c'est le gouvernement et le soutien qu'il leur apporte.

Des chefs wolastoqi, comme le chef de Bilijk, Justice Gruben, tire la sonnette d'alarme au sujet du saumon depuis un certain temps. L'un des objectifs de la *Loi sur les espèces en péril* du Nouveau-Brunswick est de favoriser le rétablissement des espèces sauvages en voie de disparition, et elle oblige le ministre à adopter un programme de rétablissement. Dans le présent cas, le saumon sauvage de la baie de Fundy risque l'extinction si le MPO ferme la banque de gènes de Mactaquac. Le ministre des Ressources naturelles s'acquittera-t-il de ses obligations légales et prendra-t-il en charge la banque de gènes du saumon de la baie de Fundy à Mactaquac afin d'empêcher que le saumon de Fundy ne disparaisse de la surface de la Terre?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député de la question. Il s'agit d'une préoccupation pour le gouvernement actuel. Mon collègue, le ministre des Affaires autochtones, et mes collègues du MRN ont encouragé le gouvernement fédéral à reprendre les discussions avec Énergie NB à ce sujet. Nous avons encouragé le MPO à avoir les discussions appropriées concernant l'écloserie en question.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, lorsqu'il est question d'empêcher l'anéantissement des populations de saumon de la baie de Fundy, le ministère des Ressources naturelles s'en remet depuis bien trop longtemps au gouvernement fédéral. Pourtant, à l'échelle provinciale, c'est Énergie NB qui a construit le barrage de Mactaquac sans prévoir de mesures adéquates pour le passage des poissons, et c'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui a autorisé l'utilisation de parcs en filet dans la baie de Fundy pour l'élevage de saumons domestiqués, lesquels transmettent leurs parasites et maladies aux saumons sauvages de la baie de Fundy qui hivernent dans la partie extérieure de la baie — ce qui, selon le MPO, les met en danger. Voilà des pratiques approuvées par la province. Le chef de Bilijk, M. Gruben, a déclaré que le MPO avait renoncé au saumon de Fundy. Le ministre des Ressources naturelles a-t-il discuté avec les ministres fédéraux du MPO et de l'Environnement afin de sauver la banque de gènes du saumon de la baie de Fundy, ou a-t-il, lui aussi, baissé les bras?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de sa question. Voilà une grande source de préoccupation pour la Nation wolastoqey. J'ai eu l'occasion de discuter avec des

Questions orales

membres de la WNNB, qui sont très préoccupés par la décision du MPO de mettre fin au programme de biodiversité.

Nous avons clairement indiqué à la WNNB que nous encourageons le gouvernement fédéral à reprendre les négociations et à avoir des discussions avec les Premières Nations afin de tenter de trouver une solution et de déterminer la meilleure voie à suivre. Je sais que le MRN suit le dossier de très près.

Encore une fois, nous appuyons les Premières Nations de notre voix et nous demandons au gouvernement fédéral de reprendre les négociations et de poursuivre les discussions afin de trouver une solution durable et acceptable pour tous. Merci beaucoup, Madame la présidente.

AGRICULTURE

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, il y a aujourd'hui 52 jours que le gouvernement a annoncé qu'il éliminerait les services vétérinaires provinciaux, ce qui a profondément ébranlé notre secteur agricole. La situation est éprouvante, injuste et cruelle. Hier, l'Alliance agricole a dit qu'elle ne participerait pas aux réunions mensuelles sans valeur du gouvernement tant qu'il ne fournirait pas de justification claire et qu'aucun plan concret n'aurait été présenté.

Les représentants de l'Alliance agricole ont exprimé leur profonde déception quant à la manière dont ils avaient été traités lorsqu'ils ont participé aux discussions en vue de trouver une solution. Les agriculteurs n'ont même pas eu droit à une discussion de courtoisie avant que la décision d'éliminer les services vétérinaires essentiels ne soit prise. Les agriculteurs ne perdront maintenant pas leur temps à proposer des solutions à un gouvernement qui refuse d'écouter, d'apprendre et de reconsidérer sa position.

Le gouvernement est dépassé par les événements et ne sait aucunement comment donner suite à son idée absurde. Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Maintenant que vous avez perdu toute la confiance des agriculteurs, que vous les avez repoussés et que vous ne pouvez plus faire appel à leur expertise, vers qui vous tournerez-vous pour réparer le gâchis que vous avez créé?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous comprenons que le changement est difficile. Toutefois, nous continuons à favoriser un dialogue continu et constructif afin de soutenir un modèle vétérinaire durable pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick. Nous avons déjà tenu au moins deux réunions et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

disposons d'un échancier pour la tenue de rencontres avec les parties prenantes tout au long de la transition vers un modèle plus durable.

Le ministère reste déterminé à faire régulièrement le point et il continuera de collaborer avec toutes les parties prenantes de l'industrie qui participeront aux discussions. Nous travaillons également avec les employés touchés au sein du gouvernement et leurs syndicats. Nous les rencontrons au fur et à mesure. Il est nécessaire de préciser que la transition des services vétérinaires se fera le 31 mars, mais nous veillerons à ce que celle-ci se fasse de manière durable et de façon à assurer le bien-être de nos animaux et de tenir compte des intérêts de nos agriculteurs.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre de l'Agriculture devrait consulter ses courriels, car les gens en ont assez. Le temps presse. Nous savons que l'incertitude qui se fait sentir a poussé plusieurs de nos vétérinaires pour grands animaux à passer des entretiens de recrutement à l'extérieur de la province. Nous perdrons des vétérinaires. Ce n'est pas de l'alarmisme. C'est la réalité.

Les vétérinaires expérimentés ne souhaitent pas entreprendre la gestion d'une entreprise privée tard dans leur carrière. Si nous perdons ces vétérinaires, les nouveaux ne pourront pas les remplacer sans mentorat. Le ministre le sait déjà, car les vétérinaires le lui ont dit. Le ministre tient également à ce que les vétérinaires, malgré leur horaire de travail surchargé, prennent le temps de venir individuellement lui présenter leur tout nouveau projet de reconversion professionnelle, alors qu'ils en avaient déjà un.

Monsieur le ministre, que les services vétérinaires soient privatisés ou non, qui les fournira une fois que vous aurez fait fuir les vétérinaires expérimentés et dissuadé les nouveaux diplômés de venir travailler au Nouveau-Brunswick? Le gouvernement envisagera-t-il d'aider les vétérinaires plus âgés à prendre leur retraite au lieu de les licencier? La province parviendra-t-elle à attirer de nouveaux vétérinaires et des vétérinaires nouvellement diplômés une fois que les vétérinaires plus âgés seront partis?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. La question relative aux vétérinaires à l'échelle du pays en est une qui touche toutes les régions de toutes les provinces, surtout les régions à l'extérieur des centres. Dans les grands centres, tels que Sussex, Moncton, Fredericton et Saint John, il n'y a normalement pas de problème. La question n'a pas trait au fait que le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

système soit provincial ou public, mais aux endroits où se trouvent la plupart des animaux de ferme.

Madame la présidente, nous travaillons directement avec les fonctionnaires et leur syndicat. Le ministère reste résolu à faire le point régulièrement et à travailler avec tous les acteurs du secteur qui se présenteront à la table des négociations.

Nos discussions se poursuivront, Madame la présidente. Encore une fois, nous savons que le changement est difficile. Toutefois, nous continuons à favoriser un dialogue continu et constructif avec toutes les parties prenantes afin de faciliter un modèle vétérinaire durable pour le secteur...

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre se parle peut-être à lui-même. Le changement proposé pourrait démolir les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Le 17 mars, le gouvernement a dévasté notre secteur agricole, qui représente des retombées de milliards de dollars, ainsi que les milliers de personnes dont les emplois dépendent, par un simple énoncé dans un communiqué de presse. Depuis, plus de 34 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont signé une pétition contre la décision. Certaines de ces personnes se sont rendues à de multiples reprises à l'Assemblée législative. Le nom de ces personnes est inclus dans la pétition qui a été déposée. Ces personnes se sont rendues sur la pelouse de l'Assemblée législative. Elles se sont assises dans les tribunes. Elles ont créé des comités simplement pour demander pourquoi.

Auriez-vous, enfin, l'obligeance de justifier clairement votre décision et d'expliquer votre plan? Donnez à l'alliance agricole une raison de vous rencontrer. Le temps passe pendant que des vétérinaires chevronnés envisagent de quitter la province. Que doivent-ils faire de plus pour montrer que la perte de tels services est un problème réel, que des animaux malades ou blessés pourraient souffrir faute de soins, et que, par l'élimination des services vétérinaires et du laboratoire, vous mettez en péril la santé animale, la santé humaine et les retombées économiques découlant du secteur de l'élevage? Madame la première ministre, ce que ces personnes...

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Les vétérinaires, qu'ils soient employés par la province ou le secteur privé, ont la même responsabilité. Ils ont prêté le même serment selon lequel ils protégeront les animaux et feront en sorte que ceux-ci soient bien soignés. Alors, ils ont la même responsabilité. Notre objectif est de faire la transition très délicatement afin que les vétérinaires aient un emploi et puissent continuer à appuyer leurs clients et à veiller sur les animaux dont ils prennent soin.

Questions orales

Madame la présidente, le ministère est toujours résolu à continuer de faire le point. Nos dernières réunions avec les groupes que nous avons rencontrés ont eu lieu vendredi dernier. Madame la présidente, les parties prenantes et moi avons trouvé les consultations très productives.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, comme d'habitude, nous ne sommes pas surpris par le gouvernement actuel, mais nous sommes déçus. Le gouvernement a, sans conteste, laissé tomber les agriculteurs de la province. Les agriculteurs ne veulent plus rencontrer le gouvernement, car ils savent que ce dernier n'est pas transparent. Ils n'ont reçu aucune explication. Le gouvernement leur a promis de la transparence. Il leur a promis des consultations. Il n'a respecté ni l'une ni l'autre de ces deux promesses. Il s'agissait d'une décision du Cabinet motivée par une volonté de faire des économies après avoir trop dépensé. De telles mesures mettent en péril notre sécurité alimentaire. La situation ne s'améliorera pas pour le gouvernement. Nous avons expliqué clairement au gouvernement qu'un laboratoire d'analyse n'est pas la même chose qu'un laboratoire de diagnostic, et que les agréments ne sont pas transférables. Il faut que le gouvernement comprenne que les gens poursuivront leurs efforts jusqu'à ce que la décision d'éliminer ces services soit annulée. La première ministre peut le faire. Mettra-t-elle fin à la mesure maintenant?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous sommes conscients que nous ne disposons pas, dans notre province, de services vétérinaires optimaux pour tous nos animaux et toutes les entreprises et les exploitations agricoles qui en ont besoin. Le modèle actuel ne permet pas de répondre aux besoins actuels, et c'est pourquoi notre gouvernement adopte une approche prudente visant à assurer une transition lente et harmonieuse. D'abord, nous travaillons avec les personnes avec lesquelles nous devons travailler. Les premières discussions à cet égard devaient se tenir avec les vétérinaires. Nous ne pouvons discuter de leur carrière avec personne d'autre. Ensuite, nous travaillons avec les gens de l'industrie. Nous sommes constamment en discussion avec les gens de l'industrie et nous poursuivons le dialogue à mesure que nous progressons. Troisièmement, nous avons un laboratoire auquel nous tenons. Nous tenons aux pathologistes. Nous tenons aux services de diagnostic unique qu'ils fournissent et à leurs compétences uniques.

Notre gouvernement assurera la protection des personnes, des animaux, de la santé et de la sécurité alimentaire au moyen des mécanismes que nous avons avec...

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.